

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 21 novembre 2019

Date de convocation : 13/11/2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Antoine CAMPAGNE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Votants : 13

Présents : 10

Antoine CAMPAGNE, Chantal BONNIN, Annaïck ALVAREZ FLORES, Danielle AUDOIN, Marina WINTERS, Pascal BOURDIER, Maxime MARCO, Odile IMBENOTTE, Pascal DEBAUD, Stéphane PRADILLON.

Pouvoirs : Laurent ROBBE à Marina WINTERS
Christian AUDOIN à Danielle AUDOIN
Isabelle PILLETTE à Antoine CAMPAGNE

Absents : Cécile GREZ, Mathieu GODEAU Emilie FAVART, Marie- Anne VIVANCO, Yacine HOFFMANN, Christiane DESVERGNE.

Secrétaire de séance : Odile IMBENOTTE.

2019-08-59 Tarifs 2020 - Salles et Matériel

Salle d'Éducation Populaire		Tarifs 2020
Tarif unique à la journée		168€
Tarifs Week-end		230€
Caution		850€
Foyer		Tarifs 2020
Tarif unique à la journée		95€
Tarifs Week-end		135€
Caution		450€
Tables et Chaises		Tarifs 2020
Prêt (non livré) - réservé cormeriens		Gratuit
Caution		250€
Podium		Tarifs 2020
Non livré - non monté		154€
Journée Supplémentaire		58€
Caution		850€
Cloître		Tarifs 2020
Vin d'honneur (6h max d'utilisation - limité au vin d'honneur et aux photos)		258€
Caution		500€
Photo		Gratuites pour les Cormeriens / 30€ pour hors commune (1h maxi)
Disposition particulière		Tarifs 2020
Prêt de salles communales pour les élections municipales		Gratuit

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE les tarifs municipaux comme indiqué ci-dessus pour l'année 2020,
- PRECISE que les salles seront louées uniquement aux Cormeriens, aux associations ayant leur siège social à Cormery, au collège Alcuin ainsi qu'à l'école primaire Jacques Prévert de Cormery,
- INDIQUE que, pendant la période électorale, la commune met à disposition gratuitement les salles communales au bénéfice des candidats aux élections,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces concernant l'application de ces tarifs.

**Le Maire,
Antoine CAMPAGNE**

